

Envoyé en préfecture le 28/07/2023

Reçu en préfecture le 28/07/2023

Publié le

ID: 074-217402981-20230717-DEL23_DG_078-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Haute-Savoie

Vetraz

Monthoux

Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois

COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023.078 Séance du DIX-SEPT JUILLET DEUX MILLE VINGT-TROIS

Date de la convocation : Mardi 11 juillet 2023 Président de séance : M. Patrick ANTOINE

Secrétaire de séance : Mme Anne-Lise VOUTAY-MERMET

Quorum: 15

21 présents :

MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, COLLOT, VOUTAY MERMET, LAMBELET, FRIES CHATAGNAT, SILLARD, JOURNE, BARBERIS, PARRET, GAUD-DAVIET, PICHAT, MOUCHET, LEVET, GUGLIOTTA, REAL-LAFFRIQUE, ROGUET, MARTINEZ, RICHARD

3 pouvoirs:

Maurice BERTRAND à Véronique FENEUL, Dominique JOLIVET à Martine GAUD-DAVIET, Stéphanie BREGEGERE à Laetitia REAL-LAFFRIQUE

4 absents:

Mmes MARAUD et PAILLASSON et MM. RIBOURDOUILLE et ALPSTEG

Objet: Marché d'achat de vêtements de travail, d'équipements de protection individuelle et de petits équipements (n°2218) – Lot n°2: Achat de vêtements et d'équipements de protection individuelle pour le personnel de la crèche, la restauration, ATSEM, l'entretien et du relai petite-enfance – Déclaration procédure infructueuse

Le marché actuel d'achat de vêtements de travail, d'équipements de protection individuelle et de petits équipements a pris fin à compter du 31 décembre 2022.

Un nouveau marché de fournitures en procédure adaptée, conformément aux dispositions des articles R. 2123-1 et suivants du code de la commande publique, celui-ci a été déclaré infructueux par le Conseil municipal par délibération n°2023.007 du 16 janvier 2023 suite à une absence de candidature. Le Conseil municipal a alors décidé de relancer le lot 2 par une procédure sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R. 2122-2 du code de la commande publique.

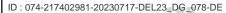
Deux procédures sans publicité ni mise en concurrence ont été lancé auprès de deux entreprises différentes mais celles-ci n'ont pas répondu aux différentes consultations.

Une nouvelle procédure adaptée a été lancée le 3 mai 2023 et publiée au BOAMP et sur le profil acheteur de la commune.

Envoyé en préfecture le 28/07/2023

Reçu en préfecture le 28/07/2023

Publié le



N° 2023.078

La date limite de remise des offres était fixée au 05 juin 2023. Aucun pli n'a été réceptionné dans les délais.

Il convient de déclarer la procédure du lot n°2 infructueuse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE: DÉCLARE la procédure du lot n°2 - Achat de vêtements et d'équipements de protection individuelle pour le personnel de la crèche, la restauration, ATSEM, l'entretien et du relai petite enfance infructueuse du fait de l'absence de candidature et d'offre dans les délais prescrits.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance Anne-Lise VOUTAY-MERMET pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 27 juillet 2023 Le Maire

Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture

de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 28/07/2023

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.